



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet de la ministre déléguée

**Le Préfet,
Directeur de Cabinet**

Paris, le 14 juin 2021

Réf : ARM/SGA/DPMA/SDMC/BM2C
1D210012249

*Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires*

- OBIET** : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- REFERENCE** : Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006.
- P. JOINTE** : Message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année (décret n° 2006-313 du 10 mars 2006). En conséquence, vous voudrez bien organiser cette journée dans votre département le vendredi 18 juin 2021.

La cérémonie que vous présiderez devra avoir lieu au chef-lieu du département. Je vous demande de veiller à ce que les associations représentatives des combattants, résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale soient invitées à cette commémoration dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à la date de la cérémonie.

Vous trouverez ci-joint le message que la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, adresse au monde combattant et que vous voudrez bien diffuser et relayer, à cette occasion, vers les mairies de votre département par les moyens que vous jugerez appropriés.

Au cours de la cérémonie, le texte de l'Appel du 18 juin devra également être lu.

J'appelle votre attention sur le fait que le site *Chemins de mémoire* proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/18-juin-1940-commemoration-de-lappel-du-general-de-gaulle>

Enfin, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Patrice LATRON

La ministre déléguée

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

18 juin 2021

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de
la mémoire et des anciens combattants

*« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et
ne s'éteindra pas. Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »*

Ce 18 juin 1940, sur les ondes de la BBC, les mots irrévocables sont prononcés. Un officier inconnu du grand public, en rupture de ban, ancien membre du gouvernement, sans arme ni troupe, sans bagage ni logistique, démuné de tout mais fort d'une irréductible foi dans le destin de la France, conclut son appel par ces deux phrases. Elles résonnent, aujourd'hui encore, dans notre mémoire nationale.

Cet appel, bref, puissant, ciselé, est celui d'un naufragé de la débâcle qui ne se résigne pas, celui d'une parole d'espérance dans les heures sombres. Alors que la défaite était consommée, qu'il avait œuvré pour éviter l'abîme, que l'esprit d'abandon triomphait jusqu'au sommet de l'Etat, le général de Gaulle quittait le sol national pour porter la voix de la lutte contre la résignation, du patriotisme contre l'asservissement, de la résistance contre le déshonneur.

Le premier « non » était posé, l'aube d'un sursaut, les couleurs étaient hissées et le glaive ramassé. C'est un souffle de France qui franchissait la Manche. Le dernier mot de cette guerre n'était pas dit, toute lueur n'était pas éteinte, la défaite n'était pas définitive. Les mêmes armes qui avaient submergé nos armées pouvaient forger la victoire. Il exhortait au ralliement et à la poursuite du combat.

L'appel du 18 juin est l'étincelle d'une épopée, celle de la France libre puis de la France combattante. Elle a permis d'arracher la France à la défaite et à l'humiliation, de la maintenir dans la guerre pour lui faire tenir son rang, d'organiser un gouvernement qui, la victoire venue, ramena la République sur l'ensemble du territoire.

Les premiers Français libres n'ont pas tardé à rejoindre Londres. Peu nombreux certes, mais les pionniers de la liberté furent au rendez-vous de l'honneur : des obstinés vaillants, des passionnés intrépides, des patriotes ardents, des réfractaires à la servitude, les radios-navigants de Saint-Jean d'Angély, les aviateurs de Saint-Jean-de-Luz, les marins de l'Île de Sein... Au fil des années, cette légion de l'honneur, nourrie des femmes et des hommes qui rejoignirent la croix de Lorraine, a porté les armes de la France et honoré les promesses du 18 juin.

Parce que les Français libres n'ont jamais renoncé, la Nation leur rend un hommage appuyé et s'incline devant leur héroïsme.

L'esprit de résistance et la foi dans l'espérance nous accompagnent toujours, ils ont permis de relever un pays martyrisé, brisé et divisé. Cette « certaine idée de la France », chère au général de Gaulle, est notre héritage, il nous appartient d'en être dignes.

Jean-Louis Jarricot
